25^e CONGRÈS







Ambition 2029 S'unir et construire ensemble!

TOULOUSE 2 → 4 OCT. 2025







Du 2 au 4 octobre 2025, la ville de Toulouse accueillera le 25ème Congrès de la Fédération SCOP BTP. Organisé tous les quatre ans, cet événement constitue le rendez-vous central de notre Fédération.

Depuis 2021, les SCOP du BTP ont su faire face à de nombreuses évolutions et transformations qui ont naturellement façonné la dynamique de notre Fédération. Le prochain **Congrès de la Fédération SCOP BTP** sera un temps fort nous permettant de dresser le bilan du texte d'orientation adopté en 2021, d'échanger avec nos partenaires sur les actualités récentes du BTP et leurs solutions, de définir une nouvelle feuille de route et d'élire l'équipe qui portera ce projet jusqu'en 2029.

À l'horizon d'« Ambition 2029 », ce rendez-vous fédéral à Toulouse marquera une étape clé pour poursuivre ensemble le développement d'un modèle coopératif ambitieux, fidèle à ses racines et porté par une vision d'avenir.

Pendant deux jours, ce 25^e Congrès national sera aussi l'occasion de moments de partage, d'échanges et de convivialité. Depuis plus d'un an, la Fédération se mobilise pour faire de cet événement un véritable temps fort collectif. Votre présence est essentielle : faisons de ce Congrès une réussite, à la hauteur des défis qui nous attendent.

PROGRAMME

Congrès national fédéral à Toulouse 💂

jeudi 2 octobre

19h00 | **Dîner d'accueil - Marché des Carmes** 1 Pl. des Carmes

vendredi 3 octobre

7h45 | **Accueil café - Village partenaires** Centre de Congrès Pierre Baudis

8h30 | Discours d'accueil et ouverture du Congrès

9h05 | Rapport d'activité et rapport moral

9h15 | Témoignages régionaux

9h55 | Vote électronique 1 et 2

10h00 | Rapport financier

10h10 | Vote électronique 3

Pause

10h35 | Révision des statuts

+ Vote électronique 4

10h50 | Texte d'orientation

+ Vote électronique 5

11h10 | Election du Conseil d'Administration

+ Vote électronique 6

11h50 | Délibérations pour élection du / de la Président(e) et du / de la vice-Président(e) En salon Privé



14h00 | Annonce des résultats des élections

14h05 | Discours d'investiture du / de la Président(e) élu(e)

14h15 | Table ronde "Mandataires engagés, partenaires stratégiques : convergences et orientations autour du modèle SCOP"

15h05 | 10 ans du Label RSE SCOP BTP

Pause

16h00 | Table ronde "Construire, développer et transmettre : les clés d'un modèle qui dure"

16h50 | **Intervention de Claudie Haigneré** Scientifique, spationaute et ministre

Fin des travaux à 17h50

Départs des bus à 19h15 depuis le Mercure Compans Caffarelli vers le Musée Aéroscopia

20h00 | Dîner de Gala au Musée Aeroscopia

samedi 4 octobre

7h45 | Accueil café - Village partenaires

8h30 | Engagement des SCOP BTP pour l'apprentissage : focus sur la politique fédérale

9h10|Regards croisés : la SCOP comme levier de développement dans la construction

Pause

10h25 | Restitution et présentation des travaux du groupe dirigeant de SCOP BTP

11h05 | Remise des médailles

11h55 | Remerciements équipes

12h10 | Discours de clôture par le/la Président(e)

Fin des travaux à 12h20 Cocktail déjeunatoire



vendredi 3 octobre

10h00 | Visite des Grands Monuments de Toulouse

Durée de la visite : 2h

12h15 | Apéritif et Déjeuner au Centre de Congrès Pierre Baudis

Fin du déjeuner : 14h

+ Visite libre de la ville

19h45 | Dîner de Gala au Musée Aéroscopia

samedi 4 octobre

10h00 | Toulouse secrète ou la ville méconnue

Durée de la visite : 2h

12h20 | Déjeuner au Centre de Congrès Pierre Baudis

Fin du déjeuner : 14h



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Qui peut s'inscrire?

Peuvent s'inscrire au 25e Congrès National Fédéral les 2, 3 et 4 octobre 2025 à Toulouse les SCOP BTP (1.) et les SCOP des activités connexes à jour de leur cotisation à la Fédération SCOP BTP et de leur cotisation confédérale (2.).

Les SCOP BTP créées depuis moins d'un an (3.) à la date du Congrès et adhérentes à la Fédération SCOP BTP sont conviées au Congrès. Les Retraités de SCOP BTP (4.) exerçant une représentation syndicale pour le compte de la Fédération SCOP BTP et non salariés associés de leur Coopérative sont également invités au Congrès.

Chaque délégué de SCOP BTP ou de SCOP des activités connexes peut être accompagné(e) de son/sa conjoint(e) au Congrès.

1. SCOP BTP à jour de sa cotisation à la Fédération SCOP BTP et de sa cotisation confédérale

Elle est représentée par un(e)(des) Délégué(e)(s) qui dispose(ent) d'une voix à titre personnel. Chaque SCOP BTP a le droit à 1 Délégué(e) jusqu'à 15 salariés associés, 1 Délégué(e) supplémentaire pour la tranche entre 16 et 50 salariés associés et 1 Délégué(e) supplémentaire par 50 ou fraction de 50 avec un maximum de 5 Délégué(e)s.

- Exemple n°1 Une SCOP à jour de sa cotisation à la Fédération SCOP BTP disposant de 8 salariés associés a droit à 1 Délégué(e),
- **Exemple n°2** Une SCOP à jour de sa cotisation à la Fédération SCOP BTP disposant de 48 salariés associés a droit à 2 Délégué(e)s,
- **Exemple n°3** Une SCOP à jour de sa cotisation à la Fédération SCOP BTP disposant de 224 salariés associés a droit à 5 Délégué(e)s.

3. SCOP BTP de moins d'un an à jour de sa cotisation à la Fédération SCOP BTP

La SCOP BTP créée depuis moins d'un an à la date du Congrès et adhérente à la Fédération SCOP BTP est conviée au Congrès.

2. SCOP des activités connexes à jour de sa cotisation à la Fédération SCOP BTP et de sa cotisation confédérale

En qualité de Membre associé, elle a droit à 1 Délégué(e) par 50 salariés associés et 1 Délégué(e) supplémentaire par fraction de 100 avec un maximum de 3 Délégué(e)s.

- **Exemple n°1** Une SCOP à jour de sa cotisation à la Fédération SCOP BTP disposant de 8 salariés associés a droit à 1 Délégué(e),
- **Exemple n°2** Une SCOP à jour de sa cotisation à la Fédération SCOP BTP disposant de 150 salariés associés a droit à 2 Délégué(e)s.

4. Retraité(e) exerçant des représentations syndicales pour le compte de la Fédération SCOP BTP

Chaque Retraité(e) de SCOP BTP n'étant plus salariés associés de sa Coopérative et exerçant des représentations syndicales pour le compte de la Fédération SCOP BTP est invité(e) au Congrès. Il(elle) ne dispose pas de droit de vote. Il(elle) peut être accompagné(e) de son/sa conjoint(e) au Congrès.

INSCRIPTION & PRISE EN CHARGE

Un renseignement?

N'hésitez pas à contacter l'Équipe de la Fédération SCOP BTP qui est à votre entière disposition pour faciliter votre participation et votre venue au Congrès.



01 55 65 12 20

Comment s'inscrire?



Vous pouvez vous inscrire sur le site *scopbtp.org* à l'aide de votre login adhérent et votre mot de passe.

Si vous participez au Congrès, nous vous remercions de vous munir des pouvoirs des Délégué(e)s de votre Coopérative qui ne pourraient pas participer (selon le nombre de salariés associés).

Si vous ne pouvez pas participer au Congrès, nous vous remercions de bien vouloir retourner par courrier ou par mail le(s) pouvoir(s) : info@scopbtp.org Fédération SCOP BTP – 64 bis rue de Monceau – 75008 Paris

Le régime de prise en charge

1. Délégué(e) de SCOP BTP, Délégué(e) de SCOP des activités connexes, Représentant(e) de SCOP BTP de moins d'un an et Représentant(e) national(e) retraité(e)

Sont pris en charge les frais suivants :

- **Transport** : Remboursement forfaitaire sur la base siège de la Fédération Régionale SCOP BTP/Toulouse– d'un aller/retour SNCF 2e classe pour se rendre à Toulouse. Tous les déplacements entre l'hôtel et les lieux du Congrès durant la manifestation sont pris en charge directement sur place par la Fédération SCOP BTP. Le remboursement forfaitaire sera effectué sur demande du ou des Délégués, sous réserve de justification de présence (vérification de l'émargement).
- **Hébergement**: Les nuits d'hôtel des 2 et 3 octobre 2025 sont prises en charge directement sur place par la Fédération SCOP BTP.
- **Restauration**: Les dîners et déjeuners du 2 octobre au 4 octobre sont pris en charge directement sur place par la Fédération SCOP BTP.

2. Accompagnant(e)s

Sont pris en charge les frais suivants :

- **Restauration**: Les dîners et déjeuners du 2 octobre au 4 octobre sont pris en charge directement sur place par la Fédération SCOP BTP. moyennant une participation de 50 € par accompagnant qui vous sera demandée et facturée ultérieurement par la Fédération SCOP BTP.
- **Visites** : Sur inscription, les accompagnant(e)s ont la possibilité de participer aux visites proposées dans ce programme. Celles-ci sont inclues dans la participation forfaitaire.

Ne sont pas pris en charge:

- **Transport**: Les frais de transport aller/retour pour se rendre à Toulouse.
- **Hébergement** : Les frais éventuels d'hébergement si différent de la personne accompagnée durant le Congrès.

INFOS PRATIQUES

Contacts durant l'événement



Agence événementielle

06 09 73 85 88



Fédération SCOP BTP

06 24 52 84 22

Hébergements

à 5 minutes à pieds du Centre de Congrès Pierre Baudis (rayon de 600 mètres)

Mercure Compans Caffarelli

Boulevard Lascrosses, 8 esplanade Compans Caffarelli

Novotel Compans Caffarelli

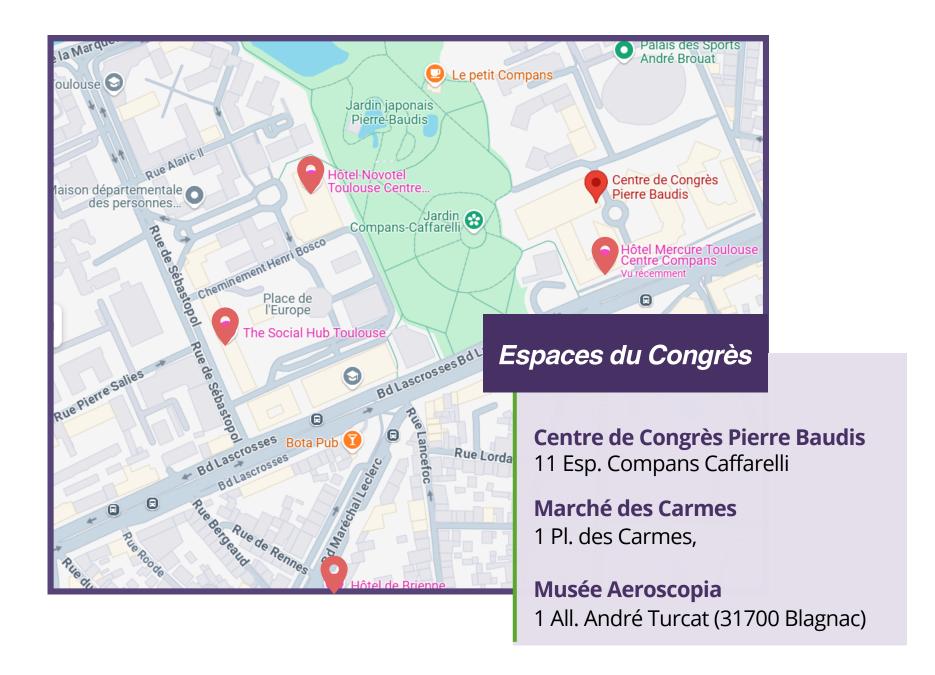
5 Pl. Alfonse Jourdain

The Social Hub

1 rue de Sébastopol

Hôtel de Brienne

20 boulevard Maréchal Leclerc



Nos partenaires















































